

Procès Verbal de l'Assemblée Générale de l'association Ubuntu-fr

mardi 13 décembre 2011

En date du mardi 13 décembre 2011 à 21h00 ;

Conformément aux statuts l'assemblée générale annuelle de l'association s'est tenue sur internet, sur le salon IRC #ubuntu-fr-asso@freenode.

(réunion sur internet, salon #ubuntu-fr-asso@freenode, journaux de la réunion disponibles sur demande.)

Étaient présents :

- Christophe Sauthier (huats)
- Christelle Thomas (kinouchou)
- Didier Roche (didrocks)
- Olivier Fraysse (olive)
- Philippe Cortez (YoBoY)
- Rudy André (cm-t)

Également présents :

- Romain (kanor)

L'assemblée est présidée par Christophe Sauthier, et est soumise à l'ordre du jour.

Ordre du jour

- Comptes annuels de 2010
- Bilan des activités
- Nouveaux statuts

Décisions

Après les débats le bilan 2010 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Une question concernant une somme de 420€ perdue aux bureaux du président suite à un cambriolage à été soulevé. À l'unanimité des membres présent, il est décidé de passer cette somme en perte pour l'association sur le bilan 2011.

Après présentation des activités de 2010 et de 2011, rien n'a été ajouté, tout s'étant bien déroulé depuis deux ans. Il a été rappelé de rembourser les frais de bouche des deux stagiaires de l'été 2011 sur présentation d'une copie des factures ou reçus.

Les nouveaux statuts n'étant pas prêt, il a été décidé de reporter cette décision à une date ultérieure lors d'une assemblée générale extraordinaire. À cette occasion il devra être défini un nouveau siège pour l'association, et un premier règlement intérieur.

La parole a été laissée aux personnes présentes afin qu'elles puissent poser des questions à l'association. Aucune question n'a été posée en dehors des points à l'ordre du jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h00.

Le président

Le secrétaire